



Proprio refuse reparations qu'elle avait acceptée

Par jackie34456

Bonjour,

Lorsque j'ai signé mon meublé la propriétaire m'a dit qu'elle reparerait le bar extérieur (Lamelles en metal qui sont tombées) + le store du volet de la chambre qui ne fonctionne plus donc qui empêche l'obstruction entre la chambre et le salon et l'eau chaude de la douche qui est <6 min par jour !

J'ai fait une dizaine de relances depuis novembre. Elle est venue 3-4 fois "bidouiller" avec son ami le volet + le bar et à ses 3 reprises vu que c'était super mal fait (Comme si j'envoyais ma mère faire des réparations dans les apparts !!!) le lendemain tout était encore cassé et je lui prouvais par vidéos et photos, et elle n'a fait que de vaciller entre "cest votre faute..." (La nana complètement folle et mauvaise foie) puis des "Ok je vais faire le nécessaire". Ce qu'elle n'a jamais fait.

Pareil pour le ballon d'eau chaude elle n'arrête pas de dire qu'à Weldom ils lui ont conseillé celui-ci pour 2 personnes et un enfant OR l'eau chaude ne dure pas + de 6 minutes. Elle a commencé par dire que j'avais qu'à être "Ecolo" !!!! Puis par dire que la norme des gens se douchent moins de 6 min par jour !!! Puis que je n'avais qu'à prendre qu'UNE douche par jour (!!!) Une TA RÉE. Puis un type qui travaille pour elle est venue et a été témoin. Et ensuite elle est venue avec un professionnel (Mais pas plombier) puis son ami et elle même et elle a avoué qu'il fallait "trouver une solution".

Cela fait 7 mois désormais sur tous ces points. Elle tient parole SUR RIEN. Même en étant venue réparer le store (qui a cassé dès qu'elle est partie) elle me disait "Oh de toute manière je suis sûre que c'est de votre faute vous devez en être sûrs tirer comme un malade" !!!! J'ai jamais été aussi agressé et mis en faute alors que je suis une personne très délicate, voir maniaque et respectueuse !!!

Que faire ?? J'ai pensé prendre un professionnel sur facture qui va racheter un store et lui déduire ces prestations sur le loyer.....

Merci de votre aide. Franchement c'est l'enfer d'avoir une propriétaire tellement de mauvaise foie je comprends tellement pas les gens. Jamais j'oserai faire vivre ça à qqn si je lui louais mon appart.

Par AGeorges

Bonsoir Jackie,

Que faire ?? J'ai pensé prendre un professionnel sur facture qui va racheter un store et lui déduire ces prestations sur le loyer.....

Malheureusement, ça, c'est se faire justice soi-même, et en France, c'est interdit.

Vous devez donc :

0. Réunir les preuves, voire faire faire un constat,

1. Rédigez un courrier AR avec vos doléances, et mettez en demeure la propriétaire de remettre l'appartement en état, en précisant un délai.

2. Faute de réponse dans le délai imparti, vous devrez assigner votre propriétaire au Tribunal. Donc, commencez par prendre conseil (gratuit) d'un avocat pour maîtriser ce type d'action et savoir quelles preuves apporter.

En général, on précède l'action au Tribunal d'une demande d'intercession amiable d'un conciliateur.

Par jackie34456

Merci beaucoup -

J'ai les photos et videos - Les mails ou elle a dit qu'elle réparerait mais l'homme a tout faire qui est aussi témoin ne veut pas être impliqué (Même si la trouve folle) et c'est son petit ami et elle qui sont venus "bidouiller" le store .
Donc à part les mails, j'ai peur qu'elle dise que c'est moi qui ai mal manipulé le volet.

Pour l'eau chaude elle a fait venir un professionnel (Mais pas un plombier) et lui a bien constaté qu'au bout de 6 min j'ai plus d'eau chaude. Puis elle est venue encore avec son petit ami qui a regardé aussi et constaté et elle a pas arrêté de couper le cheveu en 50 en disant "je comprends pas on m'a dit que c'était parfait pour 3 personnes..... blahblah), la folle ne VEUT PAS avouer les faits quelle voit devant ses yeux, elle baratine, retourne la situation, c'est un cauchemar et impossible d'échanger avec elle d'une manière pragmatique. Par qui dois je faire constater tout ça ??

1000 mercis.. En revanche je n'ai pas les moyens de prendre un avocat pour..... ça.... c'est embêtant de vivre comme ça c'est sur surtout pour un loyer élevé comparé à la moyenne..... mais je peux quand même "vivre" comparé au budget avocat..... que pensez vous ???

merci encore

Par jackie34456

Merci beaucoup -

J'ai les photos et videos - Les mails ou elle a dit qu'elle réparerait mais l'homme a tout faire qui est aussi témoin ne veut pas être impliqué (Même si la trouve folle) et c'est son petit ami et elle qui sont venus "bidouiller" le store .
Donc à part les mails, j'ai peur qu'elle dise que c'est moi qui ai mal manipulé le volet.

Pour l'eau chaude elle a fait venir un professionnel (Mais pas un plombier) et lui a bien constaté qu'au bout de 6 min j'ai plus d'eau chaude. Puis elle est venue encore avec son petit ami qui a regardé aussi et constaté et elle a pas arrêté de couper le cheveu en 50 en disant "je comprends pas on m'a dit que c'était parfait pour 3 personnes..... blahblah), la folle ne VEUT PAS avouer les faits quelle voit devant ses yeux, elle baratine, retourne la situation, c'est un cauchemar et impossible d'échanger avec elle d'une manière pragmatique. Par qui dois je faire constater tout ça ??

1000 mercis.. En revanche je n'ai pas les moyens de prendre un avocat pour..... ça.... c'est embêtant de vivre comme ça c'est sur surtout pour un loyer élevé comparé à la moyenne..... mais je peux quand même "vivre" comparé au budget avocat..... que pensez vous ???

merci encore

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un lien utile à consulter au sujet des travaux à la charge du bailleur

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699>]<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699>
[/url]

Vous y lirez comment vous pouvez obtenir du bailleur les travaux nécessaires pour que le logement soit conforme à la loi et que toutes les démarches sont gratuites et sans avocat (à part le prix de la lettre recommandée)

Consultez votre ADIL pour plus d'informations :

[url=<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>]<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>[/url]

Par jackie34456

Merci beaucoup -

J'ai les photos et videos - Les mails ou elle a dit qu'elle réparerait mais l'homme a tout faire qui est aussi témoin ne veut pas être impliqué (Même si la trouve folle) et c'est son petit ami et elle qui sont venus "bidouiller" le store .
Donc à part les mails, j'ai peur qu'elle dise que c'est moi qui ai mal manipulé le volet.

Pour l'eau chaude elle a fait venir un professionnel (Mais pas un plombier) et lui a bien constaté qu'au bout de 6 min j'ai plus d'eau chaude. Puis elle est venue encore avec son petit ami qui a regardé aussi et constaté et elle a pas arrêté de couper le cheveu en 50 en disant "je comprends pas on m'a dit que c'était parfait pour 3 personnes..... blahblah), la folle ne VEUT PAS avouer les faits quelle voit devant ses yeux, elle baratine, retourne la situation, c'est un cauchemar et impossible d'échanger avec elle d'une manière pragmatique. Par qui dois je faire constater tout ça ??

1000 mercis.. En revanche je n'ai pas les moyens de prendre un avocat pour..... ca.... cest embêtant de vivre comme ca cest sur surtout pour un loyer élevé comparé à la moyenne..... mais je peux quand meme "vivre" comparé au budget avocat..... que pensez vous ???

merci encore

Par yapasdequoi

J'ai déjà répondu que vous pouvez faire les réclamations gratuitement.

Les enregistrements et mails n'ont pas de valeur juridique au civil.

Contentez vous de faire les démarches indiquées qui je le répète sont GRATUITES afin de faire appliquer les textes de loi que je vous ai cités.

Par jackie34456

Merci bcp Je vais les suivre à la lettre encore merci